

Thème : Approche qualitative des inégalités scolaires au secondaire au Burkina Faso : point de vue des acteurs et des bénéficiaires

Introduction

La question sur les inégalités scolaires a été très longtemps débattue par les chercheurs à cause de l'engouement international autour de l'éducation. En effet, depuis la conférence de Jomtien en 1990, beaucoup d'études empiriques sur les inégalités scolaires ont utilisé les méthodes quantitatives pour analyser les données sur la scolarisation au primaire à travers les stratégies de scolarisation des ménages (Pilon M, 2002 ; Kobiané J-F, 2005 ; Ouédraogo H, 2007 ; Wakam J, 2003b, Kabore I. et Pilon M, 2001, Yaro Y, 1994 et 1995) et plus récemment sur la scolarisation des enfants vulnérables (MP Blanc, 2011 ; Bastide E, 2013) dans les pays en conflit. Les études les plus récentes qui ont combiné les approches quantitatives et qualitatives se sont focalisées sur le primaire (Boly, 2017) ou sur la gouvernance et l'aménagement du territoire (Ouédraogo, 2018). Aussi les rapports internationaux et nationaux sur l'éducation se sont basés sur les indicateurs chiffrés comme les taux de scolarisation, les parités (Taux brut, taux net, taux d'admission...) pour mesurer les inégalités scolaires entre les pays et au sein d'un même pays. Cela a certainement permis d'opérer des interventions ciblées afin de réduire les inégalités surtout au niveau de l'enseignement primaire ; mais reste insuffisant car les inégalités se sont même accrues à d'autres niveaux comme le post-primaire, le secondaire et encore plus au supérieur.

Cette recherche analyse les points de vue des acteurs, des bénéficiaires ou observateurs privilégiés sur différents aspects des inégalités (l'offre, l'accès et le parcours) scolaires au post-primaire et secondaire au Burkina Faso. Elle est structurée en 4 points : le premier point aborde le contexte, le 2^{ème} traite des aspects théoriques, le 3^{ème} décrit les sources de données et la méthodologie et le dernier point présente les résultats.

1. Contexte de l'étude

Longtemps resté dans un système éducatif hérité de la colonisation, le Burkina Faso, s'est résolument engagé plusieurs décennies plus tard, à offrir une éducation mieux adaptée à ses citoyens et à réduire les inégalités. Tantôt par des politiques ciblées avec l'accès à l'éducation à tous les enfants vivant en milieu rural (l'ouverture des CEG, l'alphabétisation), ou l'octroi des bourses d'études aux élèves vivant dans les familles vulnérables (enfant orphelin, enfant dont les parents sont des agriculteurs..), tantôt par des programmes de recrutement d'enseignants et la construction d'infrastructure scolaire dans les zones reculées, ou encore des investissements ciblés dans les zones à faible taux de scolarisation (appelées provinces prioritaires). Tous ces engagements de l'Etat s'inscrivent dans les différentes réformes qu'a connues le pays. Conscient de la persistance des inégalités malgré les actions du gouvernement, le pays adopte la loi d'orientation de l'éducation en 2007, une réforme majeure, qui en plus d'être une priorité nationale se veut être obligatoire et gratuite à tous les enfants sans discrimination. Pour faire de cette ambitieuse réforme une réalité, le Burkina Faso s'est doté en 2012 d'un Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PDSEB/2012-2021). Du PDSEB découle le continuum éducatif qui se caractérise par le transfert du préscolaire et du post-primaire au ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation (MENA). Cette nouvelle réforme de l'éducation contrairement aux précédentes, prend en compte tous les niveaux d'éducation et a vu l'implication de tous les partenaires (techniques, financiers, société civile..).

La vision de ce plan sectoriel de l'éducation nationale c'est de faire du système éducatif, démocratique, performant, inclusif et ouvert sur le monde qui développe les compétences et l'expertise nécessaire et suffisante pour le développement socioéconomique du Burkina Faso.

Dans ce nouveau plan, l'accent va être mis sur l'accroissement de l'offre éducative à travers la construction d'établissements et des salles de classes, le recrutement des enseignants et des formateurs en quantité et en qualité. D'autres aspects comme les questions de santé des élèves, l'hygiène, nutrition et de prévention, l'égalité et l'équité dans l'accès ont été abordés et surtout le maintien des élèves dans le système éducatif

Théoriquement cette nouvelle réforme est irréprochable car le système est fait de sorte à prendre en compte tout le monde. A titre d'exemple, la loi d'orientation dit que l'éducation de base est obligatoire et gratuite pour les six à seize ans et vous avez un découpage du système qui vous

permet donc d'avoir des possibilités que ce soit dans les systèmes bilingues, monolingue, les systèmes formel, non formel, enseignement technique professionnel.

Dans le but de suivre les indicateurs sur l'éducation et de faire des interventions ciblées, le ministère élabore des annuaires statistiques de façon périodique où sont calculés des indicateurs chiffrés de scolarisation. Malheureusement ces annuaires n'intègrent pas des résultats qualitatives pour la prise de décision quand on sait que le Burkina Faso est un pays à diversité culturelle qui n'est pas sans effet sur les comportements des individus face aux événements démographiques.

2. Aspects théoriques

Émile Durkheim (1858-1917) est le précurseur incontesté de la sociologie de l'éducation. Il insiste sur la relation étroite qui unit les structures politiques et sociales avec les pratiques éducatives en vigueur dans une société et les formes scolaires qui s'y développent. Il analyse par exemple l'essor des collèges au XVIIe siècle comme le signe d'une généralisation des modes d'éducation aristocratiques au profit de la bourgeoisie montante.

Après Émile Durkheim, ce sont Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron qui ont vraiment donné naissance à la sociologie de l'éducation. En diversifiant ses objets de recherches et en se recentrant sur les stratégies des acteurs. Ils y prennent en quelque sorte le contre-pied de l'analyse de E. Durkheim. Leur thèse centrale est que l'école reproduit les inégalités sociales à travers des méthodes et des contenus d'enseignement qui privilégient implicitement une forme de culture propre aux classes dominantes.

Mais l'analyse de P. Bourdieu et J.-C. Passeron a aussi été très tôt critiquée. Dès 1972, dans un livre intitulé *L'Inégalité des chances*, Raymond Boudon récuse la thèse déterministe des deux auteurs, qui posaient que les individus agissent en fonction de « *dispositions* » sociales qu'ils ont inconsciemment « *intégré*es » pendant leur enfance et qui dirigent leurs comportements.

A la suite, certains auteurs tels que Duru-Bellat (2002), dans son ouvrage « les inégalités sociales à l'école : genèse et mythes », oppose deux formes d'inégalités : les inégalités d'origine « sociale » et les inégalités d'origine « naturelle ». L'inégalité sociale sur laquelle porte notre intérêt, est la distribution inégale des ressources entre les membres d'une société due à la structure de cette société et qui fait naître un sentiment d'injustice en son sein (Bihr et Pfefferkorn, 1995). Elle dépend de qualités d'attributs indépendamment de performances

spécifiques. Quant aux inégalités naturelles, elles ne sont pas perçues comme découlant des structures de la société, mais des seuls talents et efforts d'individus qui sont au départ placés dans les mêmes conditions d'égalité des chances. Les termes suivants en anglais empruntés à Parsons (1964) traduisent bien ces deux réalités : « ascribed status » et « achieved status ». Dans le domaine de l'éducation, en plus de se cumuler aux autres inégalités (en matière de logement, de santé, etc.) les inégalités scolaires contribuent à la reproduction des inégalités sociales. Pour les fonctionnalistes, l'école est un instrument d'égalité sociale. En d'autres termes, « c'est par l'égalité des chances scolaires qu'on atteindra l'égalité sociale » (Robert et Tondreau, 1987 : 84). Si dans les pays occidentaux, la démocratisation de l'école est accomplie, c'est-à-dire que tous les individus accèdent désormais à l'école, qu'importe leur classe sociale d'origine (Parsons, 1955), elle reste toujours d'actualité et un défi dans certains pays au sud du Sahara.

3. Source de données et aspects méthodologiques

Cette recherche s'inscrit dans un projet appelé ESSA (Essor de la Scolarisation au Secondaire en Afrique Subsaharienne) qui fait une étude comparative des politiques éducatives et des inégalités d'accès et de parcours scolaire dans cinq pays dont le Burkina Faso (Burkina Faso, Madagascar, Ouganda, Sénégal, Tanzanie).

Dans le cadre de ce projet donc, une enquête qualitative a été menée dans trois sites dont Ouagadougou, Manga (Zoundwégo) et Siltouko. Le choix de ces zones d'enquête obéit aux critères de représentativité :

- Capitale (Ouagadougou) :
- Ville secondaire (Manga) :
- Milieu rural (Siltouko) :

L'objectif de cette enquête est de recueillir les perceptions des acteurs et des bénéficiaires sur les inégalités vécues dans l'enseignement secondaire. Des interviews ont été menées auprès de ces différents acteurs avec des dictaphones accompagnées de prise de note et une base de données primaire qualitative est disponible pour notre étude. Ces entretiens ont été menés à l'aide d'un guide semi directif. Une quarantaine d'entretien ont été réalisés au total.

La répartition des enquêtés selon quelques caractéristiques montre la diversité des opinions et leur hétérogénéité. Parmi les 40 agents interviewés, il y a 28 hommes et 12 femmes dont 82%

de niveau supérieur contre 12% de niveau secondaire et 6% de niveau primaire. Le plus âgé avait 59 ans et le plus jeune 36 ans.

La méthode d'analyse utilisée est celle du contenu qui est transcrite sur une base narrative après regroupement par thèmes et sous thèmes. En plus de l'organisation des données par thèmes et sous thèmes, une approche permettant d'extraire les messages-clefs de toutes les informations a été réalisée. Les messages-clefs sélectionnés, des prises de position, des expressions et des termes, reflétant les principales tendances relatives aux opinions et attitudes des interviewés vis-à-vis des questions abordées, ont été répertoriés. Les données transcrites ont été compilées par item conformément au guide d'entretien à l'adresse des acteurs.

4. Résultats

4. 1. L'offre éducative et les inégalités

4.1.1. Les infrastructures scolaires

Depuis le Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB,) jusqu'au Plan sectoriel de l'éducation et de la formation (PSEF) adopté en 2017 les gouvernants n'ont pas cessé de manifester leur volonté à améliorer l'offre d'infrastructure scolaire. Malgré ces efforts, le manque d'infrastructure se pose avec acuité et ne laisse pas indifférents les acteurs du système. L'ampleur de cette insuffisance d'infrastructure varie d'une région à l'autre, d'un milieu à un autre, et au sein d'une même ville du centre à la périphérie. C'est dire que les établissements d'enseignement secondaire affichent non seulement un caractère déficitaire, mais aussi, quand bien même ils existent, ils sont localisés dans les centres villes. Cela, au détriment des zones périphériques où les populations ont un fort besoin en matière d'enseignement secondaire. Les propos de cette enseignante et responsable dans un Lycée d'enseignement secondaire au Burkina Faso vont dans ce sens :

« Bon, l'enseignement secondaire ! C'est connu de tous hein ! Que les infrastructures sont insuffisantes. L'insuffisance des infrastructures, la localisation des infrastructures. Nous avons toujours demandé qu'il y ait plus d'établissements vers les périphéries parce que c'est là-bas que se trouve actuellement la population cible, à savoir les jeunes qui ont besoin d'être scolarisés en tout cas dans les établissements secondaires. Malheureusement les établissements qui absorbent le plus d'effectif se trouvent au centre-ville où il n'y a plus tellement de jeunes. C'est ça la principale difficulté » (enseignante et censeur, lycée Philippe Zinda Kaboré).

Un regard comparé de l'offre publique et celle privé dans la ville de Ouagadougou confirme l'insuffisance de l'offre publique comme en témoigne les spécialistes de l'éducation :

« l'offre est pour le moment très insuffisante et surtout quand on regarde l'offre au niveau du public dans une ville comme Ouagadougou ,il y a peut-être une vingtaines d'établissements publique à coté de plusieurs centaines d'établissement secondaires privés, si ces établissements privés secondaires n'existaient pas à Ouagadougou dont le taux ,se serait la ville qui va enregistrer le taux d'entrer dans les secondaires le plus bas ».

L'expansion de l'offre privée dans la ville de Ouagadougou se justifie donc par l'insuffisance de l'offre publique qui est incapable de répondre à la forte demande des populations pour l'enseignement postprimaire et secondaire. L'offre privée étant chère pour une population de 40,1% (ECVM, 2014) qui vivent en dessous du seuil de pauvreté, les inégalités d'accès se font sentir en fonction du niveau de vie des ménages. Quand bien même on enregistre beaucoup d'établissement privé à Ouagadougou le problème d'accès se pose comme le souligne ce spécialiste de l'éducation

« mais il y a les établissements secondaires mais malheureusement ces établissements secondaire la ne sont pas à la portée de l'ensemble de la population des grands centres également donc conséquences il ya une grande franche de la population qui est laissée pour compte et qui ne pourra jamais suivre l'enseignement secondaire ,ce n'est pas parce qu'ils n'ont pas la capacité c'est faute de ,d'offre donc l'offre au niveau de l'état est insuffisant par rapport au besoin ça c'est un et surtout on le constate au niveau des classes de 6^e ,et au niveau des classes de 2nd donc l'offre est tres tres insuffisante par rapport aux besoins des populations » (section éducation, UNESCO) .

Cette situation est reconnue par le ministère qui justifie cela par la pression du primaire. Avec la gratuité dans le primaire et les mesures spécifiques prises par le gouvernement pour ce niveau d'enseignement en vue de l'atteinte des ODDs suite aux engagements internationaux auxquels le pays a souscrit, les indicateurs de participation scolaire et d'achèvement¹ ont connu une nette amélioration. Face donc à cette situation et à une offre post primaire non planifiée en fonction des acquis ci-dessus évoqués, le ministère tente de trouver des solutions palliatives à

¹ En 2016, le taux brut de scolarisation était de 86,8% et le taux d'achèvement 58,4% pour le primaire, le taux de réussite au CEPE est de 61% (Source : Rapport annuel de suivi de la mise en œuvre du PDSEB 2016)

l'insuffisance de l'offre soit en faisant recourt à des bâtiments particuliers, soit en limitant l'accès aux élèves à la classe de 6^{ème}. C'est ce qui ressort dans leurs propos :

«c'est pourquoi on fait recours aux bâtiments d'emprunts. Il y a beaucoup parce que depuis longtemps la pression au niveau du primaire est forte. Si on permet à tous ceux qui doivent aller au collège d'accéder ; tous ceux par exemple qui ont le certificat d'accéder au Collège cela veut dire que ça explose, la demande explose. Donc les infrastructures sont en nombre insuffisantes » (Directeur de formulation des projets, DGESS).

La difficulté liée à l'offre d'infrastructures déficitaire est à la base d'une autre difficulté non moins importante. Il s'agit de la difficulté relative aux effectifs pléthoriques dans les salles de classe.

4.1.2. Les effectifs pléthoriques dans les salles de classes

Les effectifs d'élèves dans les salles de classes sont élevés dans les établissements d'enseignement secondaire à Ouagadougou. En effet, les établissements d'enseignement secondaire sont saturés sur le plan statistique pour la plupart. Aujourd'hui, comparativement aux réalités antérieures, l'école n'est plus une affaire d'une catégorie particulière de la population. Elle intéresse désormais tout le monde. Les différentes catégories de la population qui, avec l'évolution du temps s'accroît, veillent à la scolarisation de leurs enfants dans leur immense majorité. Elles ont compris l'utilité de l'école. Du coup, les familles qui retiraient précocement leurs enfants de l'école, assurent de nos jours la scolarisation de leurs enfants le plus longtemps possible. Une réalité qui crée la saturation dans les salles de classes des établissements scolaires du secondaire de l'enseignement général. L'affirmation de cet enseignant de profession en même temps censeur² au lycée professionnel régional du centre se comprend dans ce sens.

« Il y a des difficultés qui sont transversales hein, tant dans l'enseignement général que dans l'enseignement technique professionnel. C'est essentiellement les effectifs pléthoriques. Ha là, ça pose un sérieux problème. C'est un véritable casse-tête. Parce qu'on a l'impression qu'aujourd'hui, les infrastructures-là ne sont plus à même de contenir ce beau monde. Parce que la demande est extrêmement forte. Les gens ayant compris bien sûr l'intérêt de l'éducation, ce n'est plus comme avant. Aujourd'hui chacun voudrait que son enfant soit bien éduqué, soit bien instruit et cela fait que ça devient un sérieux problème. C'est vraiment une préoccupation ! Mais, je pense que les autorités aussi essaient. Ha, la plus belle femme ne donne

² Le censeur est le deuxième responsable de l'établissement après le proviseur dans les établissements d'enseignement secondaire public

que ce qu'elle a hein. Les autorités essaient en tous cas de faire face à ce problème d'effectifs pléthorique. Dans tous les cas, c'est un problème sérieux »³.

Cette situation crée pas mal de problème aux parents qui se voient incapables d'avoir une place pour insérer leurs enfants dans une classe d'enseignement postprimaire. Ce souci est vécu par un parent d'élève qui peine à trouver la place pour ses enfants :

« le plus souvent qu'est-ce qui nous posent des problèmes c'est le problème de place. Si tu arrives on dit qu'il n'y a pas de place pour accueillir l'enfant » (parent d'élève).

Ces effectifs dans les salles de classe sont plus élevés dans les zones périphériques que dans le centre de Ouagadougou et reste ignorés par le ministère.

4.1.3. Le déficit d'équipement ou de matériels (didactique, pédagogiques)

Le problème d'équipements ou de matériels se pose avec acuité dans l'enseignement secondaire général tant au centre qu'en périphérie. En réalité, à l'état actuel de l'évolution du monde, la formation au niveau de l'enseignement secondaire nécessite un investissement important. La formation en matières scientifiques nécessite un passage des élèves aux laboratoires pour la réalisation des expériences. Lesquels laboratoires sont appelés à être équipés au préalable en produits chimiques et/ou en appareils pour une formation adéquate. En ce qui concerne les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), de plus en plus aujourd'hui, l'on parle de laboratoires informatiques dans les établissements d'enseignement secondaire. A Ouagadougou, tout comme le Burkina Faso, l'existence des laboratoires équipés en produits chimiques ou en appareils informatiques relève encore de l'utopie. S'il existe des laboratoires modestement équipés dans certains établissements d'enseignement secondaire privés, dans la plupart des établissements publics, l'existence des laboratoires et des laboratoires bien équipés en produits chimiques et/ou en machines informatiques relève encore du rêve. En d'autres termes, le déficit d'équipements ou de matériel constitue l'une des difficultés de l'enseignement secondaire de manière générale. Les passages ci-dessous illustrent à suffisance cette réalité.

« Le matériel même les manuels on a des difficultés pour reproduire les manuels parce que tu sais que l'Etat au primaire c'est gratuit on fait une distribution gratuite mais au secondaire c'était des locations. Et même ça la reproduction cause problème. Donc le

³ Entretien réalisé avec le 05 décembre 2016 Monsieur Victorien, 47 ans, Professeur de Français, Censeur au lycée professionnel régional du centre.

matériel didactique, le matériel pédagogique tout ça, ça manque. Le mobilier, table banc tout ça on a des problèmes aussi. Et il y a d'autres éléments, l'aménagement, terrains de sport tout tout au niveau des établissements ça cause problème », (Directeur de formulation des projets, DGESS).

Si telles sont les principales difficultés de l'offre relative aux infrastructures et aux équipements dans l'enseignement post-primaire au Burkina à partir de l'étude de terrain, il est important de s'interroger sur l'offre en enseignant.

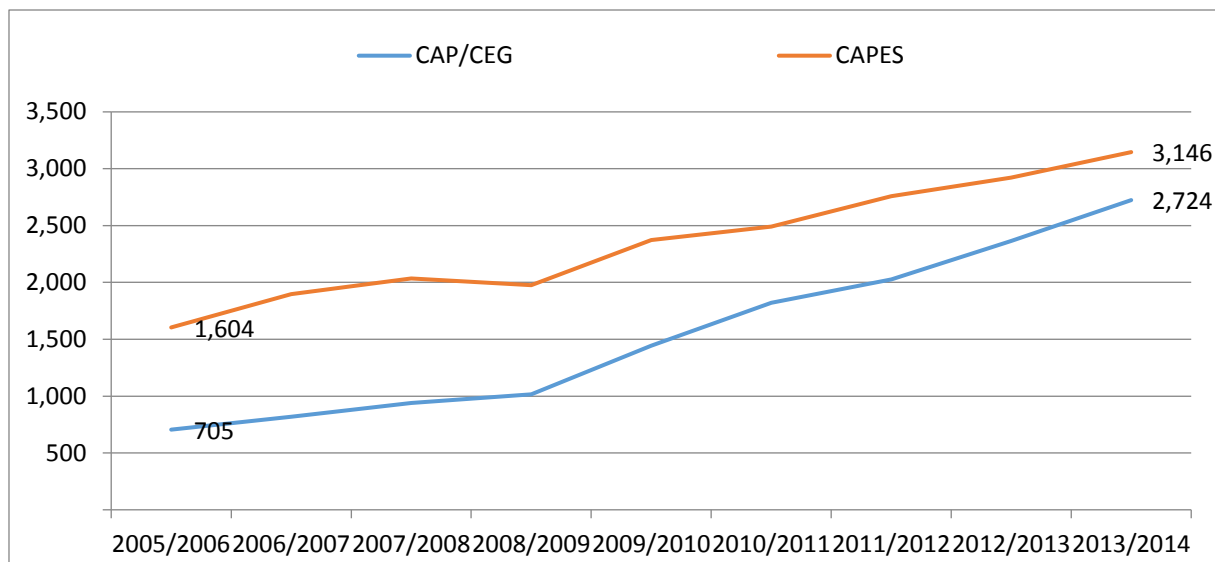
4.2. La question enseignante

Si les progrès en matière de scolarisation primaire sont réels avec l'arrivée massive d'élèves en fin de scolarité primaire qui engendre une difficulté de régulation efficace des flux d'élève du primaire vers le secondaire, il faut alors relever des défis qui se posent en même temps à savoir une forte augmentation des salles de classes et un accroissement subséquent du nombre d'enseignants. L'évolution au niveau national du nombre d'enseignants au premier et second cycle du secondaire montre en 2006 un écart relativement important entre le nombre d'enseignants du collège et ceux du second cycle (graphique 1). Les recrutements annuels ont permis l'augmentation régulière de l'effectif de ces deux catégories d'enseignants mais l'écart s'est progressivement resserré. Le recrutement des enseignants pour le premier cycle du secondaire (CAP/CEG) a connu un accroissement rapide entre 2006 et 2014. L'effectif ayant pratiquement quadruplé sur cette période, alors que dans le même temps le nombre d'enseignants du second cycle a doublé.

Malgré les efforts consentis par l'Etat burkinabé pour offrir aux établissements d'enseignement postprimaire et secondaire publics des enseignants de qualité, on enregistre toujours un manque à ces niveaux de l'enseignement selon le ministère:

« oui au niveau des ressources humaines vous avez de sérieuses difficultés d'abord ya l'insuffisance au niveau des professeurs dans les disciplines y a certaines disciplines qui sont mieux pourvues par rapport à d'autres et vous connaissez l'éternel problème aux Burkina Faso , c'est le problème de discipline scientifique qui manque énormément d'enseignants », (Directeur de formulation des projets, DGESS).

Graphique 1: Evolution du nombre d'enseignants qualifiés au premier et second cycle de l'enseignement général publics de 2006 à 2014



Source : Construit par les auteurs à partir des données de la DGESS /MESS 2015

En focalisant l'attention sur le cas spécifique des enseignants de la capitale Ouagadougou, il est important de noter que c'est une situation contraire qui se présente : On enregistre une forte représentation des enseignants à Ouagadougou que dans les autres villes, conséquence, ils courent vers le privé pour la vacation sans honorer à toutes les heures qu'ils doivent au ministère.

4.5. La place du privé dans l'enseignement secondaire

Le domaine de l'éducation en général et le secteur de l'enseignement secondaire en particulier fait face aujourd'hui à l'émergence des acteurs privés. En effet, comparativement au passé où l'Etat exerçait une large domination en matière de contrôle de l'éducation, aujourd'hui les acteurs privés sont impliqués dans certains pans de l'éducation. A côté de l'Etat, les acteurs privés apportent un appui en termes d'accompagnent dans le cadre de la construction des infrastructures scolaires, de la création des établissements scolaires sous le contrôle de l'Etat bien sûr et de la formation en termes de transmission des connaissances aux citoyens. Cette implication des acteurs privés dans le domaine de l'éducation fait de telle sorte qu'aujourd'hui, sur le terrain, il existe des établissements qui ont été construits par des parents et cédés à l'Etat qui leur attribue un caractère public et leur affecte des enseignants. Biens d'autres gardent le caractère privé et constituent des établissements privés qui fonctionnent suivant ce modèle. C'est donc à juste titre que Monsieur Bodil affirme :

« Il y a aussi une recrudescence du privé liée à l'abandon par l'Etat. [...] L'Etat ne construit pas suffisamment d'établissements. Le nombre d'établissements, en dehors des vieux établissements qui sont construits depuis même que nous étions au lycée, il y a très peu de lycée qui ont été construits. Alors que dans les

départements, les paysans, les habitants font l'effort même de se mobiliser pour construire », (enseignant, lycée Nelson Mandela).

La forte implication des acteurs privés dans l'enseignement secondaire au Burkina Faso au cours des 20 dernières années ne sont pas sans impact sur la qualité de l'enseignement.

4.6. Le rôle du continuum dans l'amélioration de l'offre scolaire et la réduction des inégalités

La lettre de mission du MENA pour 2012 prend à son compte la définition du périmètre de l'éducation de base telle que visée par la loi d'orientation de l'éducation : le préscolaire, le primaire et le post-primaire et l'éducation non formelle. Ainsi, prenant en compte ces orientations, quelques stratégies et axes permettront d'améliorer l'offre et de réduire les inégalités. Dans le but d'améliorer l'offre, un énorme chantier de mise à jour ou de construction des infrastructures et équipements scolaires sont prévus.

Aussi pour réduire les inégalités, le choix stratégique 3 prévoit la suppression du goulot d'étranglement entre le primaire et le post primaire (général et technique formel et non formel) avec un taux de transition de 93,2% en 2015 puis 95% en 2021 avec une équité fille/garçon et 100% en 2025;

Compte tenu de ces axes et ces stratégies évoqués plus haut beaucoup d'acteurs pensent que le continuum jouera un rôle très important dans l'amélioration de l'offre et la réduction des inégalités en ce sens que :

« L'objectif du continuum est de répondre à toutes les inégalités comme ça c'est de permettre d'atteindre ,puisque l'objectif à long terme est que avec la création d'un établissement primaire à coté il doit avoir une classe du pré-primaire ,une ,les six classe du primaire et à coté vous avez un CEG ,donc tout doit être intègre sur ce qu'on appelle les complexes scolaire ,l'objectif à terme en tout cas c'est de d'atteindre ça donc ça veut dire que dans chaque villages il doit avoir forcément un complexe scolaire ,et le complexe doit intégrer cet ensemble » (section éducation, UNESCO)

Le continuum devrait permettre de résoudre le problème de distance, de maintenir les élèves à côté des parents car les recherches empiriques ont montré qu'il y a moins de déperdition scolaire lorsque les élèves vivent avec les parents ; Ce point a été soulevé par un acteur qui souligne

«ue effectivement l'école est à côté des parents des enfants donc ils n'ont plus de problème de logeur, plus de problème d'allé chercher un loyer pour mon enfant donc ça allait continuer à résoudre le problème » (OXFAM/IBIS).

Certains parents pensent que le continuum va au-delà de l'accès et permet aux élèves d'avoir un bon parcours scolaire. Il permettra de réduire les inégalités de parcours entre les élèves car :

« l'enfant est déjà habitué à l'école donc ça peut même l'aider à continuer facilement. Mais si tu dois quitter le cadre de l'école primaire et puis changer d'autres.... » (Parent d'élève)

Pour toutes ces raisons, les acteurs pensent que si le continuum venait à être appliqué pleinement, il permettra de relever le taux de scolarisation au niveau du secondaire qui est jusqu'ici-bas (34,2%). Au niveau macro, ça permettrait également de relever bien la place du Burkina Faso sur le plan du développement humain durable et aussi le pays disposera d'une main d'œuvre avec un certain niveau d'instruction acceptable. Ce sont là les objectifs poursuivis par l'UNESCO avec son programme de 2010, appelé « Basic Education in Africa Programme (BEAP) » ; C'est donc dans ce cadre que l'UNESCO avait encouragé les états à aller vers cette politique.

4.7. Inégalité d'accès dans l'enseignement secondaire

Depuis la conférence de Jomtien en 1990 la question des inégalités scolaire a été au cœur des débats nationaux et internationaux. Elles sont une priorité aussi bien pour les Etats que pour les institutions internationales (PNUD, UNESCO, UNICEF...) et constituent un intérêt particulier pour la recherche. Malgré cet engouement autour des inégalités scolaires au Burkina, les acteurs de l'éducation sont unanimes sur le fait que les inégalités demeurent quand bien même elles sont atténuées pour certains niveaux (au primaire) et dans certaines localités. Les inégalités entre filles garçons dans le secondaire persistent et sont reconnues par les acteurs dans leurs propos :

«d'abord il y a l'inégalité homme femme, filles garçons. Les filles si au primaire c'est équilibré, la parité est un peu plus atteinte, au niveau de secondaire c'est toujours un problème », (Directeur de formulation des projets, DGESS).

Dans les discussions avec les acteurs de l'éducation, l'offre revenait comme première cause d'inégalité dans le secondaire. Le manque d'infrastructure dans certaines localités de

Ouagadougou comme la périphérie explique les inégalités d'accès entre le centre et la périphérie et cette inégalité est plus en défaveur des filles à cause de leur statut et de tous les pesanteurs sociaux dont elles sont victimes. Cela est confirmé par un agent du ministère :

« il y a le manque d'infrastructures. Les parents n'acceptent pas peut être de laisser les filles s'éloigner pour aller à l'école parce que si vous voulez il y a d'autres même qui quittent de villages en villages pour aller faire l'école dès la 6^{ème} donc ils sont dans les histoires de tutorat alors que c'est difficile d'envoyer une jeune fille peut être chez un tuteur, c'est dur l'éducation ne va pas être trop bien »,(Directeur de formulation des projets, DGESS).

C'est dire donc que les parents se plaignent de la faible présence d'établissements publics dans les zones non lotis. Il n'y en a pas suffisamment infrastructure dans ces zones. Un regard sur le nombre d'admis à l'entrée en 6^e et le nombre d'admis au CEP comparé à l'offre publique dont dispose Ouagadougou permet de dire que l'offre public est très faible. Même en ajoutant l'offre privé les infrastructures restent incapables d'absorber l'ensemble des admis.

Avec un taux de scolarisation au postprimaire de 34,2 % et un taux brut de scolarisation au primaire de 86,1% en 2016 ça confirme que la moitié des enfants qui finissent le primaire ne bénéficient pas d'un enseignement secondaire actuellement. Quand nous projetons au-delà du post primaire, le taux est moins de 20%, plus on avance plus ça diminue plus l'accès se limite.

Des inégalités sont aussi citées au niveau de la qualité de l'enseignement. Les meilleurs enseignants se retrouvent dans les grandes villes c'est dire que même ceux qu'on envoie en milieu rural quand ils ont une expérience, ils demandent toujours à venir dans les grandes villes alors qu'avec l'expérience ils deviennent encore plus performants.

La distance constitue aussi une autre forme d'inégalité d'accès entre les élèves car le plus souvent ce sont les moyens de déplacement pour donner aux enfants qui posent le problème car les établissements sont éloignés des ménages.

Les personnes marginalisées subissent aussi une inégalité non encore pris en compte par le ministère :

« les personnes qui vivent avec un handicap. Voilà on n'a pas encore trop d'établissements spécialisés pour ces gens donc des fois ils sont laissés pour compte quoi »,(Directeur de formulation des projets, DGESS).

Il y a aussi une inégalité d'accès au secondaire entre les élèves de catégories sociales différentes comme cela a été prouvé dans les études empiriques (Kobiané, 2014):

« parce qu'entre l'enfant d'un riche et l'enfant d'un pauvre il y a forcément une sorte d'inégalité, un problème. Voilà ! L'enfant du riche lui il a beaucoup plus de chance d'avoir tout ce qu'il faut pour réussir dans ces études et l'enfant du pauvre ce n'est pas vraiment évident parce que pour même souvent faire face à la scolarité de l'enfant, les frais de scolarités plutôt ça pose problème. On est par moment obligé de mettre certains à la porte pour que les parents viennent s'exécuter parce que comme je l'ai dit tantôt aussi souvent c'est vraiment par défaut hein. Quand je dis par défaut on n'a pas tellement le choix. Un établissement qui fonctionne sur la base des frais de scolarité. Je t'ai parlé tantôt de la vacation parce que les professeurs étant rares ; donc on est obligé de les mettre dehors même si après coup l'Etat rembourse c'est généralement vers les vacances et comment faire pour tenir jusqu'aux vacances avant qu'on ne rembourse. Et on ne rembourse pas tout, c'est une partie. Voilà ! Donc c'est très compliqué quoi. Donc les inégalités ça il y en a. Voilà ! Il y en a », (censeur, lycée provincial régionale du centre).

4.8. Les inégalités de parcours dans l'enseignement secondaire

Les inégalités de parcours scolaire sont moins abordés dans la littérature alors qu'elles sont aussi citées par les acteurs comme celles qui différencient les élèves à savoir que :

« ils n'ont pas le même cursus puisque ya certains qui font cinq années scolaires ,par exemple ceux qui font l'école bilingue ,ils font cinq années scolaires, y en a qui passent par les passerelles ceux qui ont suivi l'alphabétisation ,donc ils arrivent dans ces conditions-là et y en a également qui ont suivi leur formation dans les établissements privés au lieu de cinq année à l'école euh de six ans à l'école primaire ils font cinq ans c'est CEP unique et ils vont au lycée etc. Donc ça fait que nous avons un parcours tout à fait différent selon les types ou les types d'enseignement ou les, les langues d'enseignement dont les (...) », (Section éducation, UNESCO.)

Les parcours sont donc différents, en fonction de la disponibilité des établissements, certains élèves ont un parcours scolaire migratoire. Les élèves qui résident dans les villages sont obligés de quitter après le CEPE vers les départements où il y a un CEG et la distance étant longue, l'élève est obligé de chercher un logeur avec toutes les conséquences que cela pourrait avoir sur ses résultats scolaires. C'est ce qu'évoque ce spécialiste de l'éducation lorsqu'elle disait dans ses propos :

« les parcours sont tout à fait différent et y'a certains élèves qui sont dans les villages et vous voyez, vous constatez que en dehors de ces derniers temps ou les CEG ont été décentralisés jusqu'au niveau village ,c'est pas les huit mille cinq cent (8500) villages qui auront les CEG demain mais ce qui en ont déjà ça facilite effectivement ,également la scolarisation des enfants ,in situ mais ceux qui n'en ont pas les enfants doivent quitter

d'autres villages pour venir dans ces villages là ou y'a les CEG si la distance fait déjà plus de dix kilomètre c'est compliqué pour l'enfant il faut qu'il trouve forcément un logeur là-bas ou qu'on crée un internat dans la zone .Donc ça fait ,ça peut être un facteur qui peut décourager cet enfant » (section éducation, UNESCO).

Certains élèves ont un suivi à la maison tandis que d'autres n'ont pas à cause des moyens financiers dont disposent les parents. C'est ainsi que d'autres ont des répétiteurs ou des encadrements groupés en dehors de l'école.

Tout comme pour l'accès, les conditions de vie des ménages reviennent à plusieurs reprises pour expliquer les différences de parcours entre les élèves. Des exemples sont nombreux à ce niveau que beaucoup d'élèves finissent par être renvoyer de l'école parce qu'ils n'ont pas payé les frais de scolarité. C'est ce que confirment les premiers responsables des établissements dans leurs propos :

«c'est essentiellement les conditions de vie qui explique que par moment on n'arrive pas à faire face à ses parcours. J'ai connu une fille et un garçon, frère et sœur hein, il y a longtemps. Je servais dans un privé à l'époque et le papa est venu me voir, il restait 20 000 francs à payer pour chacun, c'est-à-dire au total combien? 40000 puisqu'ils étaient frère et sœur. Puisqu'il m'a négocié moi aussi je suis allé j'ai négocié aussi au niveau de la comptabilité mais il m'a donné en tout cas 2 semaines pour venir s'exécuter. Les gens ont compris, ils disent qu'il n'y a pas de problèmes jusqu'à l'heure où je vous parle je n'ai plus revu le parent, il n'a pas pu régler les 40000 à l'époque. Et la fille a été renvoyée puisqu'on l'a chassé de la classe, le garçon également. », (Censeur, lycée professionnel régional du centre).

Il y a inégalité de parcours entre les élèves dont les parents sont instruits et ceux dont les parents sont sans niveau d'instruction. Les élèves dont les parents sont instruits entrent tôt à l'école et font le préscolaire et ils arrivent très jeune au collège comparé aux autres catégories d'élèves. Cela est reconnu et évoqué par les enseignants :

« le même parcours non alors quand on parle bien sûr de parcours prenez un élève alors, celui-là est aller à l'école donc très tôt parce que ses parents sont lettré, il est allé donc bien sûr au préscolaire, alors il accède au lycée donc en sixième très jeune ;.par contre l'autre côté l'enfant même du citoyen lambda ,c'est ça la majorité, y'a pas donc bien sur les moyens pour que l'enfant aille au préscolaire il attend donc bien sur l'âge de sept ans pour qu'il entre au CPI il n'a pas de répétiteur à la maison cela fait que beh papa au marché papa ou, maman donc bien sur au marché entrain de vendre des beignets donc l'enfant laissé à lui-même, il redouble donc plusieurs fois avant d'atteindre la classe de troisième, ayant été aussi mal formé il passe donc son BEPC plusieurs fois et quand il atteint, pour atteindre le BAC ça devient très compliqué parce qu'on se retrouve déjà vieux en troisième » ; (enseignant, Nelson Mandela)

Conclusion

Il ressort des points de vu des acteurs que l'enseignement secondaire connaît des difficultés dans son fonctionnement et que ces difficultés sont d'abord causées par les PAS avant de prendre de l'ampleur avec les acquis des ODDs.

Quant aux inégalités scolaires dans le postprimaire, la volonté politique à les réduire a été évoquée aussi par tous les acteurs comme en témoigne la mise en place du continuum dont les principaux objectifs partent en droite ligne avec la recherche de l'égalité.

Les inégalités d'accès au postprimaire citées, sont dans leur majorité liées à l'offre inégale d'infrastructures scolaire, de salles de classe, de matérielles didactiques. Les inégalités d'accès liées à l'environnement familial (niveau de vie du ménage) et individuels (sexe de l'élève, niveau d'instruction des parents) ne sont pas aussi négligeables selon les interlocuteurs.

Pour ce qui est des inégalités de parcours, elles ont été reconnues par les acteurs et sont les mêmes que celles de l'accès. Aussi, les enfants n'ont pas les mêmes parcours selon que certains ont fait le préscolaire ou pas, ont eu une rentrée tardive ou non, ont fréquenté un établissement bilingue ou pas...pour ne citer que ceux-là.

L'ouverture des internats privés avec la disparition des internats publics a donné de l'ampleur aux inégalités à cause de leurs coûts très élevés et le caractère sélectif de ses structures d'accueil.

Les réflexions des acteurs sur les solutions aux inégalités retombent sur le continuum qui est reconnu comme un modèle parfait pour une égalité. Mais ils émettent des réserves quant à sa mise en œuvre à cause des défis de financement que connaît le pays et de certains pesanteurs culturels qui constituent un frein à l'atteinte de l'égalité.